



**SEPTEMBRE/OCTOBRE/NOVEMBRE 2017**

**Lettre d'information N°17**

L'an dernier, à la même date, dans le même édito de lettre d'information communale N°11, nous vous parlions du projet de réaménagement de la partie haute du site désaffecté de l'ancienne cave coopérative.

A l'époque, nous étions revenus sur les péripéties estivales du projet « HLM » dont l'instruction de la demande de Permis de Construire avait abouti au final à un refus. Ce refus a été motivé, non pas contre la création de logements sociaux, non pas sous la pression de telle association ou telle pétition, mais bel et bien pris en toute connaissance et responsabilité, sous le conseil expert de l'Avocat de la Commune. Ce dernier nous expliquant que la jurisprudence de Novembre 2016 jouait en défaveur de ce projet privé et que, par conséquent, la Commune s'exposait alors à un éventuel recours favorable aux tiers et aurait du alors les indemniser. Perdre du temps est un compte ... perdre de l'argent public, une gabegie !

Aujourd'hui, la conjoncture et la problématique ont bien évolué, c'est tout le site de l'ancienne cave coopérative qui va se voir réaménagé, toujours par des privés : la partie basse (Av. de la Gare) par le groupe RAMBIER et la partie haute (Rue des Vendanges) par le groupement SABATÉ/DURAND & Fils, pour la réalisation respective de 20 à 22 parcelles constructibles et de 2 résidences R+2 pour une quarantaine de logements.

Fin 2016, nous n'étions pas sûrs pouvoir à nouveau « retravailler aussi constructivement » mais nous vous écrivions que « comme à notre habitude, nous y mettrons le même cœur ». Chose faite ! Nous avons efficacement travaillé à la non conservation des différents bâtiments de la SOCODIVIN, du GIAR et de VIADIS, pour rendre cohérentes l'image et l'urbanisation avec les quartiers environnants.

Aujourd'hui comme hier, et comme demain, votre Conseil Municipal, vos élus travaillent et continueront à travailler à des cohérences rurales, économiques, environnementales, sociales, culturelles pour tous et pour le bien commun.



# La Vie de Notre Village

## CONSULTATION CITOYENNE : Projets ÉOLIENS & SOLAIRES Une première à BANYULS DELS ASPRES !

Suite à la consultation citoyenne relative aux projets environnementaux de Développement Durable TOUJOURS en étude sur le territoire, nous vous remercions toutes et tous de votre participation à cette première sur notre commune : Tous ensemble, défavorables, favorables, sans opinion, au delà de nos divergences ... Félicitons nous de ces 284 retours constructifs et volontaires !

Même si près de 86% des retours sont défavorables à l'éolien et favorables au solaire, cette consultation « à chaud » ne doit pas nous empêcher de nous dire tranquillement les choses et de sereinement approfondir la question. C'est bien pour cela qu'il est d'ores et déjà prévu la mise en place de réunions publiques des porteurs de projets ET de l'association "Le Vent Tourne66" au terme de la conclusion et de la synthèse des études des 2 projets éoliens. (Cf. P.V. du C.M. du 13/09/2017)

A noter que cette première sur la commune, voulue et mise en place par la Municipalité, a été largement ouverte, les bulletins-réponses des personnes qui ont une résidence secondaire sur Banyuls dels Aspres ont été comptabilisés, la dizaine de bulletins libellés au nom de "M. & Mme" a été comptabilisée 2 fois et enfin, que la consultation initialement prévue uniquement sur le mois de Septembre a été prolongée jusqu'à la fin Octobre.



### RUE DE LA POSTE Réaménagement du SENS de CIRCULATION.

La circulation des véhicules en centre-bourg est l'une des préoccupations de votre Municipalité. Après la rue de Versailles, celle de LA POSTE passe à son tour en SENS UNIQUE, de la Place de la République à la Mairie. Quant aux stationnements P.M.R., ils ont été régularisés sur la Placette IMBERT et sur la Place de la République. Nous vous remercions de votre compréhension, celle de chacun et vous invitons à respecter le Code de la Route et la bienséance entre voisins, notamment au niveau du stationnements gênants dans vos rues.

## EXPOSITION patchwork cartonnage



Les associations « Jeux d'aiguilles » et « La Malice en Carton » ont le plaisir de vous inviter à leur exposition du 23 au 26 novembre à :

**Salle des Associations - Rue du Soleil  
de 9h30 à 18h30**

### MARCHÉ de NOËL 2017

La 2ème édition du MARCHÉ de NOËL et de la BOURSE aux JOUETS est prévue le :

**Dimanche 10 décembre  
Sur la PLACE de la RÉPUBLIQUE  
De 9h00 à 18h00**

Le PAPA NOËL donne rendez-vous aux enfants à 14h30 à l'ancienne cave coopérative pour un tour de calèche dans le village.

A l'issue de cette ballade, Un spectacle sera offert par le Foyer Rural aux enfants à la Salle des Fêtes.

A l'occasion de cette manifestation, le Comité Carnaval organise une BOURSE aux JOUETS.

Forts de leurs produits locaux ou artisanaux, de nombreux exposants accueilleront les plus grands et les plus gourmands sur le MARCHÉ ARTISANAL.

**POSSIBILITÉ de RESTAURATION SUR PLACE**